l'agence immobilière
foncière sud-isère

BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION 2024

Mandats simples TVA 20 % incluse

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
<100 000 €	5 000 €
>100 000 €	5 %

Mandat Exclusif : ***- 10 %*** *sur le montant des honoraire du mandat simple.*
Estimation pour mise en vente : *Gratuit.*
Estimations patrimoniales et notariales : *Sur devis.*

Nos honoraires sont à la charge du vendeur, ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier

l'agence immobilière
foncière sud-isère

BARÈME DES HONORAIRES DE LOCATION 2024

TVA 20 %

MANDAT DE LOCATION SIMPLE *Commercialisation, recherche du locataire, visites, étude de dossiers (solvabilité…), rédaction de baux et annexes, état des lieux.*	**14 % TTC du loyer annuel CC** **à partager par moitié entre Propriétaire et Locataire *(plafonné pour le locataire)*** ***Uniquement à la mise place du locataire***
MANDAT DE GESTION *Gestion financière et comptable, gestion technique, gestion courante…*	**8 % TTC du loyer CC**
ASSURANCE GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS	***Classique* 1.90 % TTC** ***Totale* 2.50 % TTC** **du loyer CC**

Les honoraires de gestion sont 100 % déductibles des revenus fonciers (selon Loi de finances en vigueur).

Les honoraires de gestion s'appliquent sur toutes les sommes encaissées pour le compte du mandant.